

# Coup d'œil

## Vieillir au sein de sa communauté malgré une perte d'autonomie : une région éloignée développe un milieu de vie pour ses aînés adaptés à plusieurs niveaux de perte d'autonomie

<b>Auteur :</b>	Hugo Pollender
<b>Collaborateurs :</b>	Suzanne Deshaies, Nathalie Gosselin, Marie-Ève Nadeau, Johanne Archambault, Alex Battaglini
<b>Nom donné par les acteurs terrain :</b>	Les aînés au centre de nos préoccupations
<b>Région sociosanitaire :</b>	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
<b>Nom du territoire de RLS :</b>	La Côte-de-Gaspé
<b>Date de début des travaux :</b>	2001
<b>Date de début des services offerts à la population :</b>	Juin 2005
<b>Population ciblée :</b>	Personnes âgées en perte d'autonomie physique modérée et sévère
<b>Partenaires du RLS actuellement impliqués dans l'initiative :</b>	CSSS de la Côte-de-Gaspé, Maison des aînés de Grande-Vallée, Centre d'action bénévole de Grande-Vallée

### 1. Quel est le but de l'initiative?

Offrir aux aînés en perte d'autonomie physique modérée et sévère du territoire du CSSS de la Côte-de-Gaspé un hébergement dans leur communauté et à proximité de leurs proches.

### 2. Quel est le problème sur le territoire ayant donné naissance à l'initiative?

Avec 19,8 % (plus de 17 000 personnes) de sa population âgée de 65 ans et plus, dont près de la moitié a 75 ans et plus<sup>1</sup>, la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est la deuxième plus âgée de la province de Québec<sup>2</sup>. Rien n'annonce que cela changera au cours des prochaines décennies où ce taux devrait doubler pour atteindre 38 % en 2031.

<sup>1</sup> La clientèle utilisant le plus les services de soutien à domicile, l'hébergement institutionnel et non institutionnel se trouve dans cette tranche d'âge.

<sup>2</sup> *Le bilan démographique du Québec*. Édition 2011, l'Institut de la statistique du Québec.

En conséquence, que cela soit en soutien à domicile ou encore au niveau des ressources d'hébergement, tous les CSSS de la région font face à un défi de taille. C'est le cas sur le territoire du CSSS de la Côte-de-Gaspé où a été développée l'initiative dont il est question ici.

Dès 2000, l'organisme à but non lucratif (OBNL) la Maison des aînés de Grande-Vallée, ressource d'hébergement pour aînés en perte d'autonomie légère, se trouve confrontée à la situation où certains de ses résidents vivent des pertes d'autonomie importantes qui exigent des services et des soins qu'ils ne sont pas en mesure d'offrir<sup>3</sup>. Les enfants de ces résidents, dont certains siègent sur le conseil d'administration (C. A.) de l'OBNL, désirent que tout soit fait pour garder ces aînés à la Maison des aînés de Grande-Vallée et cela, jusqu'en fin de vie. Il en est de même des aînés eux-mêmes qui signifient clairement qu'ils ne veulent pas quitter leur milieu de vie. Ce souhait s'explique par le fait que l'unique centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) de 97 places et l'unique ressource intermédiaire (RI) de 20 places se trouvent à Gaspé, soit à plus de 90 km de Grande-Vallée.

### 3. Qu'offre-t-on de plus à la population?

Pour répondre à cette situation, l'OBNL, en collaboration avec le CSSS de la Côte-de-Gaspé et de l'Agence de santé et des services sociaux de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (ASSSGÎM) a créé, à même les 20 places déjà disponibles, 6 places dédiées aux aînés en perte d'autonomie modérée et sévère. Ces aînés disposent de tous les services professionnels offerts par le CSSS et ont accès aux services d'aide à la vie domestique<sup>4</sup> (AVD) et d'aide à la vie quotidienne<sup>5</sup> (AVQ).

Pour garantir le maximum de sécurité aux résidents, une surveillance 24/7 est en place. Celle-ci se combine avec un système d'appel reliant chaque studio au bureau du personnel et d'un bracelet émetteur porté par les résidents qui peuvent à tout moment demander une assistance d'urgence au personnel présent. Ces derniers peuvent, grâce au travail concerté de la Maison des Aînés de Grande-Vallée, du CSSS Côte-de-Gaspé et de la communauté, vieillir et mourir près des leurs, dans leur milieu de vie tout en recevant les services requis par leur état de santé.

Outre ces services, un grand nombre d'activités se déroulent à la Maison des aînés grâce à la technicienne en loisirs et à la mobilisation inconditionnelle de la communauté. Toutes les grandes fêtes y sont célébrées et les organisations charitables telles les Chevaliers de Colomb ou encore les Filles d'Isabelle y tiennent des activités. De plus, une fois par mois, les aînés de Grande-Vallée et des alentours sont invités à la Maison des aînés pour y passer la journée.

C'est cette combinaison de services de santé et de services sociaux avec le dynamisme de la communauté qui fait de la Maison des aînés de Grande-Vallée un milieu de vie particulier, bien intégré à la vie de la communauté.

<sup>3</sup> Actuellement, la moyenne d'âge des résidents est de 84 ans.

<sup>4</sup> La préparation des trois repas quotidiens, l'entretien ménager à l'intérieur des appartements et des aires communes et la lessive; les 20 résidents bénéficient de ces services.

<sup>5</sup> Il s'agit de l'aide : au lever et au coucher, au bain complet ou à la toilette partielle, à l'habillement, à l'administration de médication, à l'application de crème, à l'application de gouttes dans les yeux, à l'exécution de certains exercices de physiothérapie, etc.; théoriquement, seuls les 6 résidents en perte d'autonomie modérée et sévère bénéficient de ces services.

#### 4. Qui sont les partenaires et quels sont leurs rôles?

Partenaires	Rôles
<b>CSSS de la Côte-de-Gaspé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fournir tous les services professionnels à la ressource</li> <li>– Soutenir les résidents à domicile par le déplacement d'une infirmière quotidiennement pour les suivis de santé</li> <li>– Former les préposées aux bénéficiaires pour qu'elles puissent prendre en charge certains soins en respect du projet de loi 90</li> <li>– Supporter la ressource lors de soins palliatifs</li> </ul>
<b>Maison des aînés de Grande-Vallée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Gérer l'hébergement</li> <li>– Offrir les trois repas par jour</li> <li>– Dispenser les services d'aide à la vie domestique (AVD) et d'aide à la vie quotidienne (AVQ)</li> <li>– Offrir une surveillance 24/7 aux résidents</li> <li>– Offrir des activités sociales et de loisirs impliquant sans cesse les membres de la communauté</li> </ul>
<b>Centre d'action bénévole de Grande-Vallée</b>	Fournir, à l'occasion, une ressource humaine pour prendre soin à la Maison des aînés de Grande-Vallée d'un aîné en perte d'autonomie cognitive

#### 5. Quelles sont les principales retombées?

La maison d'hébergement permet aux aînés qui ne peuvent plus vivre à domicile de demeurer malgré tout dans leur communauté. Ils peuvent ainsi y vieillir entourés de leur famille, de leurs amis et de l'ensemble de la communauté et vivre diverses étapes de perte d'autonomie en demeurant dans le même milieu de vie.

Cette proximité permet à l'aîné de :

- maintenir des contacts quotidiens avec le conjoint qui demeure à domicile ainsi qu'avec la famille;
- conserver son médecin de famille;
- demeurer à la résidence, grâce à l'accompagnement soutenu de leur famille, jusqu'en fin de vie : à ce jour, ce sont 28 aînés qui ont pu se prévaloir de cette possibilité.

Sans compter que cette initiative permet de diminuer sensiblement le taux d'hospitalisation pour cette clientèle et de réaliser des économies estimées, par certaines personnes interrogées, à 40 000 \$ par année par personne aînée. Cette économie proviendrait de l'écart entre le coût d'hébergement en CHSLD et le coût dans le milieu de vie développé dans le cadre de cette initiative. Soulignons que les préposées aux bénéficiaires de l'OBNL ont développé une expertise pour prendre soin des personnes en perte d'autonomie modérée ou sévère.

#### 6. Quelles sont les suites?

La directrice de la Maison des aînés travaille en collaboration avec l'ASSSGÎM et la Société d'habitation du Québec pour développer une ressource de six places dédiée aux personnes âgées en perte d'autonomie cognitive.

Pour en savoir plus sur l'OQRLS, veuillez  
communiquer avec Marie-Ève Nadeau,  
responsable des communications  
[menadeau.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca](mailto:menadeau.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca)

#### **Rédaction**

Hugo Pollender, courtier de connaissances, CSSS de la Vieille-Capitale

#### **En collaboration avec**

Johanne Archambault, directrice responsable, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Alex Battaglini, coresponsable, CSSS de Bordeaux-Cartierville – Saint-Laurent

Julie Gervais, courtière de connaissances, CSSS de Bordeaux-Cartierville – Saint-Laurent

Nathalie Gosselin, courtière de connaissances, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Marie-Ève Nadeau, responsable des communications, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

#### **Mise en pages**

Sarah Archambault, technicienne en administration, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

#### **Révision linguistique**

Lucie Roy, agente administrative, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

#### **Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Bibliothèque et Archives du Canada, 2012

ISSN : 1923-5895 (version imprimée)

ISSN : 1923-5909 (version PDF)

La reproduction des textes est autorisée et même encouragée, pourvu que la source soit mentionnée.

© Centre de santé et de services sociaux (Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke  
Observatoire québécois des réseaux locaux de services, 2012

U:\Documents\Sarah Archambault\OQRLS\Coups d'oeil - Récits\Coups d'oeil\bulletin 5 juin 2012\Coups  
d'oeil (Hugo)\Coup\_d'oeil\_Maison des aînés\CoupD'oeil\_MaisonAînés\_VF\_Révisée\_16 juillet 2012.docx